



# LES TALENTS DE L'ARTISANAT BY CMA SPÉCIAL VIVONS LOCAL, VIVONS ARTISANAL

## DOSSIER DE CANDIDATURE 2021



**Date limite de dépôt :** avant le 01 octobre 2021 à minuit.  
**Dépôt du dossier par mail** à [communication33@cm-bordeaux.fr](mailto:communication33@cm-bordeaux.fr)

Organisé par :



En partenariat avec :



Dossier à transmettre par mail à [communication33@cm-bordeaux.fr](mailto:communication33@cm-bordeaux.fr).



**Cette nouvelle édition du concours «Les Talents de l'Artisanat by CMA» s'inscrit dans la démarche de soutien à l'économie de proximité initiée par la CMA NA 33 : «Vivons local, vivons artisanal». Cette opération a été mise en place dans le contexte de la crise sanitaire pour soutenir les artisans impactés au niveau économique, en y associant les collectivités locales en charge du développement économique.**

**En 2021, plus que l'excellence artisanale, c'est surtout l'implication et le rayonnement de l'entreprise sur son territoire qui seront mis en valeur autour de quatre critères : la transmission et la promotion des savoir-faire locaux, la participation à l'écosystème local, la démarche environnementale, les actions solidaires et/ou sociales de l'entreprise.**

**Pour en savoir plus sur le label «Vivons local, vivons artisanal», rendez-vous sur le site [www.vivons-artisanal.fr](http://www.vivons-artisanal.fr)**

Nom\*, prénom\* du chef d'entreprise : \_\_\_\_\_

Date de naissance\* : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Dénomination sociale : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code Postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_ Tél.\* : \_\_\_\_\_

Portable\* : \_\_\_\_\_ Site internet : \_\_\_\_\_

Courriel\* : \_\_\_\_\_

Code APE : \_\_\_\_\_ SIRET : \_\_\_\_\_

Date de création ou date de reprise (précisez) : \_\_\_\_\_

## Réseaux sociaux (le cas échéant)

Merci d'indiquer votre présence sur les réseaux sociaux et le nom de chaque compte :

Facebook : \_\_\_\_\_

Twitter : \_\_\_\_\_

Instagram : \_\_\_\_\_

Autres : \_\_\_\_\_



## L'ENTREPRISE

### LE/LA DIRIGEANT(E)

#### Parcours professionnel

Exposez succinctement les différentes étapes de votre vie professionnelle :

Diplômes, titres professionnels et qualifications obtenus :

CAP	BP	BAC	BTS/IUT	CTM	BTM
EEA (BGEA)		ADEA (BGEA)	BM	BTMS	Autres

Les reconnaissances obtenues :

Maître Artisan	Artisan d'Art	Maître Artisan d'Art	MOF
EPV	Artisans Gourmands	Répar'acteurs	Imprim'vert
Autres			

## L'ENTREPRISE

Présentez en quelques lignes votre entreprise et les étapes importantes de son évolution



## LES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES PROPOSÉS PAR L'ENTREPRISE

## LES CHIFFRES DE L'ENTREPRISE

À renseigner pour les 3 dernières années (le cas échéant)

### • Chiffre d'affaires (en € - en HT ou en franchise de TVA)

2020 \_\_\_\_\_ 2019 \_\_\_\_\_ 2018 \_\_\_\_\_

### • Résultat Net (en € - Hors microentreprise)

2020 \_\_\_\_\_ 2019 \_\_\_\_\_ 2018 \_\_\_\_\_

### • Capitaux propres (en € - Hors microentreprise)

2020 \_\_\_\_\_ 2019 \_\_\_\_\_ 2018 \_\_\_\_\_

### • Emprunt en cours

Nature de l'emprunt \_\_\_\_\_

Montant \_\_\_\_\_ Date de début \_\_\_\_\_ Durée \_\_\_\_\_



## **L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR VOTRE ENTREPRISE**

## **QUELLES SONT LES SOLUTIONS MISES EN PLACE ?**



## LES EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE EN 2021

Nombre de salariés \_\_\_\_\_ Nombre d'apprentis \_\_\_\_\_

Conjoint-collaborateur    OUI    NON

Autres \_\_\_\_\_

### LA DÉMARCHE

4 critères permettront de faire émerger les entreprises récompensées. Décrivez pour chacun d'entre-eux, en quoi votre entreprise y répond.

#### **Critère n°1 : transmission et promotion des savoir-faire locaux**

Par exemple : embauche d'un ou plusieurs apprentis, obtention d'un titre de l'artisanat (artisans gourmands, maître artisan...), participation et/ou récompense à des concours, organisation de visites d'entreprise/atelier auprès du grand public, action de formation...



## **Critère n°2 : la participation à l'écosystème local**

Par exemple : approvisionnement auprès de fournisseurs à proximité de l'entreprise (circuits courts), participation à des groupements d'achat avec des entreprises locales, espace de co-working, participation à des salons locaux, rapprochement avec une autre entreprise (restaurant, épicerie...), participation à la vie locale (club, association de commerçants...)...

## **Critère n°3 : la démarche environnementale**

Par exemple : mise en place de solutions pour réduire et maîtriser votre consommation d'énergie et/ou vos déchets, obtention d'un label environnemental (Imprim'vert, Vague Bleue, Eco-Défis, Répar'acteurs...), lutte contre le gaspillage alimentaire, mobilité...



### **(Suite critère n°3)**

### **Critère n°4 : les actions solidaires et/ou sociales de l'entreprise**

Par exemple : soutien à un collègue artisan, actions en faveur de l'emploi local et/ou de l'insertion, gestion motivante des salariés (conditions de travail, politique de rémunération, management...), mécénat, implication dans les domaines de la culture ou du patrimoine local...





**Vous portez également une initiative ou une démarche qui ne rentre pas dans l'un de ces critères ? Faîtes-le nous savoir ci-dessous :**

## IMPORTANT

Afin de valider votre dossier, merci de nous fournir des photos illustrant votre entreprise et votre savoir-faire. En cas de parution dans la presse, merci de bien vouloir également nous les transmettre.

Les éléments sont à joindre avec votre dossier à l'adresse mail suivante : [communication33@cm-bordeaux.fr](mailto:communication33@cm-bordeaux.fr)

Pour compléter votre candidature, un conseiller de la CMA vous contactera prochainement en cas de sélection de votre dossier.



## ATTESTATION DU CANDIDAT

Nom : \_\_\_\_\_

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours Les Talents de l'Artisanat by CMA et atteste de l'exactitude des informations communiquées dans le dossier de candidature.

Je déclare sur l'honneur que l'entreprise est à jour de ses obligations fiscales et sociales à la date de dépôt du dossier de candidature\*.

J'atteste sur l'honneur que l'entreprise n'est pas détenue à plus de 25 % par un groupe industriel de plus de 250 personnes.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature :

\* sauf pour les entreprises de moins d'un an.

### INFORMATIONS RELATIVES AUX DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destinées à l'organisation du concours Les Talents de l'Artisanat by CMA et à la promotion des lauréats. Le destinataire des données est la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine - Gironde (CMA NA 33). Conformément au RGPD et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par écrit à l'organisateur, la CMA NA 33.

Cette démarche peut également s'effectuer par courriel : [communication33@cm-bordeaux.fr](mailto:communication33@cm-bordeaux.fr)



# AUTORISATION DE REPRODUCTION ET RÉUTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE ET DE SES DONNÉES PERSONNELLES

Je soussigné(e), Monsieur, Madame, \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Autorise, à titre gracieux, CMA NA 33, située au 46 rue du Général de Larminat, 33074 Bordeaux CEDEX à :

## **Me photographier et me filmer et à utiliser mon image**

Il est entendu que les photographies et films pourront être le cas échéant recadrés et montés d'une façon différente de la prise de vue initiale. La CMA NA 33 s'interdit de procéder à une exploitation des photographies et/ou du/des films qui puisse porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne photographiée ou filmée et dans tout contexte préjudiciable.

**Reproduire et réutiliser mes noms, marque, sigle, ainsi que mon image et celle des biens (photographies, reportages et interviews du candidat et de son entreprise sous réserve de la protection du secret des affaires), à des fins publicitaires et commerciales, dans le cadre de la promotion du présent prix. Cette autorisation est donnée :**

Pour une durée de trois ans et pour la CMA NA 33

Pour la représentation par diffusion et télédiffusion par voie hertzienne, par câble ou par satellite, sur tous services audiovisuels, tous services en ligne et sur tous réseaux

Pour la reproduction sur tous supports en tout ou partie, en autant d'originaux, copies ou doubles en tous formats et par tous procédés existants ou à venir.

**Cette utilisation ne pourra donner lieu à une quelconque contrepartie autre que la dotation visée à l'article 6 du règlement du concours.**

**Reprendre les données contenues dans les dossiers de candidatures au concours Les Talents de l'Artisanat by CMA à des fins de communication.**

Pour exercer ses droits d'accès, de rectification ou d'opposition, le candidat doit s'adresser par écrit à l'organisateur : CMA NA 33 – Service communication - 46 rue du Général de Larminat, 33074 Bordeaux CEDEX. Cette démarche peut également s'effectuer par courriel : [communication33@cm-bordeaux.fr](mailto:communication33@cm-bordeaux.fr)

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

\_\_\_\_\_

# FICHE RÉCAPITULATIVE



## PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Dossier de candidature complet à renvoyer par mail.

**Extrait d'immatriculation au répertoire des métiers** datant de moins de 6 mois par rapport à la date de transmission du dossier au niveau national et confirmant que l'entreprise est bien immatriculée.

Extrait à demander auprès de la chambre de métiers et de l'artisanat dont dépend le candidat ou en ligne : <https://m3301.capvalley.fr/d1-web/#!/recherche>

Possibilité de fournir tous justificatifs/documents qui vous permettent d'étayer ou d'illustrer votre candidature.

## CALENDRIER 2021

### 01 août au 01 octobre 2021

Dépôt du dossier d'inscription

### 01 au 29 octobre 2021

Traitement des dossiers

### Entre le 02 et le 05 novembre 2021

Délibération du jury

### À partir du 5 novembre 2021

Annonce des dossiers sélectionnés